Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. de Béthune - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

I.U.T. de Béthune - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (7441)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T. de Béthune - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (7441)	Jury par défaut	Tous les candidats	52	555	53

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scientifiques	Notes relatives aux matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie, SVT, sciences de l' ingénieur…) obtenues au lycée (en terminale et première) et ou éventuellement lors d'études supérieures	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à communiquer	L'aptitude à communiquer (expression orale et écrite en français) sera également appréciée grâce à la fiche avenir et aux notes obtenues aux épreuves anticipées de français.	Important
Savoir-être	Implication dans le travail	L'assiduité, l'implication dans le travail et le sérieux seront également pris en compte grâce à l'appréciation de l'équipe pédagogique du lycée.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la spécialité, pertinence du projet personnel et professionnel	- les spécialités et des options choisies en classe de première et terminale pour les bacheliers généraux - l'appréciation de l'équipe pédagogique - la connaissance du programme et des disciplines enseignés dans la spécialité (projet de formation)	Important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Autres expériences	L'engagement dans le milieu associatif ou des responsabilités dans le milieu scolaire et extra-scolaire pourront également être pris en considération	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les problèmes de discipline et d'absentéisme injustifié signalés dans les dossiers conduisent à déclasser les candidats

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation aux cordées de la réussite a permis de départager certains candidats.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les évaluations obtenues au lycée en classes de Première et Terminale avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. Un niveau scientifique satisfaisant est demandé (notes obtenues en mathématiques et physique-chimie notamment).
Le cas échéant, les notes obtenues lors d'études supérieures avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité. Un niveau scientifique satisfaisant est demandé (notes obtenues en mathématiques et physique-chimie notamment).
L’aptitude à communiquer (expression orale et écrite en français et en anglais)
Les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat,
Les appréciations de l'équipe pédagogique,
La connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité,
La motivation pour la spécialité

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux a constaté dans l'ensemble une bonne adéquation du parcours des candidats avec la formation envisagée (baccalauréat général à dominante scientifique ou STI2D majoritairement). Les résultats dans les matières scientifiques sont primordiaux dans le processus d'examen des candidatures.

Les dossiers de candidatures n'ayant pas reçu de proposition favorable ont été écartés car : l'intégration semblait difficile (par exemple manque de prérequis pour les bacheliers à dominante littéraire, STSS, STAV ou STMG) ou le niveau dans le domaine scientifique et technologique et/ou le comportement était en inadéquation avec les attendus de la formation.

Signature :
Cécile MACHUT,
Directeur de l'établissement I.U.T. de Béthune